

POSTE PROPOSE

Poste de praticien Hospitalisation à domicile à 100% ou 50 à 80%

CONTRAT

Praticien contractuel ou mutation

DESCRIPTIF

Missions générales

Participer à la mise en oeuvre de l'organisation médicale, des protocoles médicaux et des procédures organisationnelles en vigueur dans le service d'Hospitalisation à domicile (HAD).

Participation à la continuité des soins au sein de l'Hôpital en intégrant le tableau des Astreintes avec les médecins de médecine, SMR et USLD.

Missions détaillées en HAD :

- Etre le référent médical de la structure, dans le respect des règles professionnelles et déontologiques en vigueur.
- Emettre un avis médical signé pour toute admission et sortie d'un patient dans la structure d'HAD après décision prise conjointement avec le médecin traitant.
- Contacter et échanger avec les médecins libéraux et hospitaliers au titre des prises en charge
- Coordonner l'ensemble des intervenants qui participent au fonctionnement médical de la structure (services médicaux, paramédicaux et biomédicaux)
- Assurer le suivi médical des patients du services en modifiant les traitements et les adaptant en fonction de l'état clinique des infections et des résultats biologiques.
- Evaluer les malades sur la douleur, l'anxiété au domicile si besoin.
- Rencontrer les familles et les aidants si nécessaire.
- Retranscrire les ordonnances sur le logiciel avec l' expertise du pharmacien.
- Contribuer par la mise en place de procédures formalisées et à l'échange d'informations nécessaires à une prise en charge globale coordonnée du patient en lien avec le cadre coordonnateur.
- Veiller à la bonne transmission des dossiers et les abonder.
- Etablir les certificats de DC si pas de possibilité pour le médecin traitant.
- Evaluer l'activité médicale de la structure : recueillir et enregistrer les données médicales du service
- Etablir le rapport d'activité médicale de l'HAD en partenariat avec le médecin et le cadre coordonnateur

- Participer aux réunions d'équipe et de synthèse clinique (staff)
- Rencontrer les équipes médicales et soignantes pour préparer l'entrée du patient en HAD
- Veiller à ne pas se substituer au médecin traitant, lorsque celui-ci est présent et actif dans la prise en charge du patient et le tenir informé
- Contribuer, par la mise en place de procédures formalisées, à l'échange d'informations nécessaires à une prise en charge globale et coordonnée du patient.
- Avoir un rôle de formateur auprès de l'équipe soignante.
- Travailler en lien avec les réseaux HAD, les structures associatives ou non etc.
- Coopérer avec les services sociaux qu'ils appartiennent à la structure ou non, afin de ne pas négliger les aspects familiaux, professionnels, financiers et sociaux d'un accompagnement personnalisé.

PERSONNES A CONTACTER

Dr Allard Latour, Pharmacienne, Présidente de la CME du CH de Montval sur Loir

ballardlatour@ch-montvalsurloir.fr

Tél 02 43 44 77 21

Mme Roselyne ROYAU, référente du personnel médical

rh@ch-montvalsurloir.fr

Tél 02 43 44 77 08

[Fiche](#) de poste disponible sur demande